

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 132 (2006)  
**Heft:** 22: Les failles d'Alptransit

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**CENTRE DE NEUROLOGIE  
PLEIN SOLEIL 2010 - LAUSANNE**

**CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE  
EN PROCEDURE OUVERTE**

**RAPPEL DE L'AVIS DE CONCOURS**

La Fondation Plein Soleil rappelle, à l'attention des architectes, qu'elle organise avec la participation du Département de la santé publique et de l'action sociale de l'Etat de Vaud un concours international de projets en procédure ouverte aux architectes diplômés EPF, IAUG, AM, HES ou inscrits au REG A ou B ou équivalent.

Le concours a pour objet la transformation et l'agrandissement des bâtiments que la Fondation exploite à Lausanne. Le coût des travaux correspondant à ce programme est estimé à CHF 27 millions HT, CFC 2 et 4.

Le programme du concours est certifié conforme au règlement SIA 142. La somme globale pour l'attribution d'environ 8 prix et des mentions éventuelles est de CHF 185'000 HT. Le maître de l'ouvrage s'engage à confier le mandat complet d'architecte pour la poursuite de l'étude et la réalisation de l'ouvrage à l'auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'accord de crédit correspondant par l'Etat de Vaud et la Confédération.

Le jury est constitué des membres suivants : Philippe Biéler, ancien conseiller d'Etat, président ; Patrick Beetschen, directeur de la Fondation Plein Soleil ; Claude Gummy, responsable du département socio-thérapeutique de la Fondation Plein Soleil ; Jean-Pierre Jotterand, président du Conseil de la Fondation Plein Soleil ; Monique Richoz, membre du Conseil de la Fondation Plein Soleil, directrice de Pro Infirmis Vaud ; Eric Bonzon, architecte EPFL REG A, membre de la Fondation Plein Soleil ; Professeur Marc Henri Colomb, architecte EPFL REG A ; Jacques Gross, architecte EPFZ REG A, membre du Conseil de la Fondation Plein Soleil ; Blaise Ph. Junod, architecte EPFL REG A ; Professeur Flora Ruchat Roncati, architecte EPFZ REG A ; Blaise Tardin, architecte EPFL REG A ; François de Wolff, architecte EPFZ REG A, Service de la santé publique de l'Etat de Vaud ; des suppléants : Docteur Rolf Frischknecht, médecin responsable de l'Unité de Neuroréhabilitation CHUV ; Pascal Chatelain, architecte EPFZ REG A, chef du service d'urbanisme de la Ville de Lausanne ; des experts : André Bongard, ingénieur civil EPFL REG A, Peter Brunner, architecte ETS REG B, économiste de la construction ; François Courvoisier, architecte REG B ; Manuel Salazar, infirmier-chef de la Fondation Plein Soleil ; Félix Schärer, architecte-conseil du Centre Construire sans obstacle, Muhen.

Les architectes intéressés par le concours peuvent en consulter le programme sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch), en passant par les rubriques **Vaud**, puis **Brèves**, puis **Accès public**. Ils peuvent s'inscrire au concours à l'aide d'une formule ad hoc et d'un bulletin de versement qu'ils obtiendront auprès de la Fondation Plein Soleil. *Le délai d'ordre pour l'inscription est prolongé jusqu'au 23 décembre 2006.* La finance d'inscription est de CHF 300 TTC. *Un second délai a été fixé au 24 novembre pour poser des questions auxquelles le jury répondra le 29 novembre 2006.* *Une nouvelle possibilité de visiter l'établissement est organisée les 22 et 23 novembre 2006.* Le délai de rendu des projets est maintenu le 26 janvier 2007 pour les pièces graphiques et écrites et le 02 février 2007 pour les maquettes. Ce maintien est justifié par le fait que des délais très courts relatifs à la suite du concours sont imposés à la Fondation Plein Soleil par les organes de financement.

**FONDATION PLEIN SOLEIL**

Centre de neurologie  
Chemin Isabelle de Montolieu 98  
CH-1010 LAUSANNE

Téléphone 021 651 28 28  
Télécopieur 021 653 09 19  
Courrier électronique [info@pleinsoleil.ch](mailto:info@pleinsoleil.ch)

**travaux de forage  
travaux de battage**

**fondations**

**enceintes  
de fouilles**

**rabattements  
de la nappe**

**RISI**

**les travaux spéciaux  
de génie civil**

041 766 99 99 [www.risi-ag.ch](http://www.risi-ag.ch)